



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie, **Salle du Conseil Municipal**, le :

Jeudi 5 novembre 2026
à 19 heures

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

Affiché, le 30 octobre 2026

1.	Nomination d'un secrétaire de séance.....	3
2.	Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2026	3
3.	Décisions prises dans le cadre de la délégation.....	3
4.	Convention avec Agglopolys pour l'instruction des autorisations d'urbanisme	5
5.	Désignation d'un membre siégeant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées	7
6.	Mise à jour des règlements intérieurs de l'Accueil Périscolaire (APS), du centre de loisirs (ALSH) et du restaurant scolaire	8
7.	Repas seniors – modification participation financière demandée	9
8.	Bons d'achat proposés aux seniors - Subvention à l'ACAVIC.....	10
9.	Rapport d'activité du SIDE LC.....	11
10.	EHPAD La Favorite – nomination de 2 suppléants au Conseil d'Administration	12
11.	Syndicat Intercommunal de Vidéoprotection – SICOM – Modification de l'article 5.1 et de l'article 6 des statuts	13
12.	Création de deux emplois permanents à temps non complet	15
13.	Suppression de postes statutaires	16
14.	Conditions de prise en charge des frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des agents territoriaux.....	18
15.	Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel – Renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion du Loir-et-Cher	21
16.	Affaires Diverses	22

Le Maire
Pierre LAMBIN

